

Samedi 16 et dimanche 17 mars 2019

Règlement du Classic Mid-Am

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Épreuve ouverte aux joueurs licenciés de la ffgolf ou d'une Fédération étrangère reconnue, répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, âgés de 30 ans ou plus à la veille de la compétition. Les joueurs licenciés de la ffgolf doivent avoir pris leur licence et réglé leur droit de jeu fédéral en 2019 et être titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, s'ils ont fourni un certificat en 2018, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié (la licence et le certificat médical ou le questionnaire de santé doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve). Les autres joueurs devront fournir un certificat médical lors de l'inscription.

FORME DE JEU

Stroke-Play – 36 trous – 18 trous par jour – Classement sur l'addition des deux tours. Le champs des joueurs est limité comme suit : Nbre total de joueur max. 133 / dont Dames min. 33/ dont WILD CARDS max 14. Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés par ordre d'index. Départage Play-off "Trou par trou" pour la 1^{re} place des classements généraux de chaque sexe, sur les trous désignés par le Comité de l'épreuve. Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score des 18, 9, 6, 3 et dernier trou, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant. Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral. Le club organisateur devra communiquer la liste des participants retenus, à la Ligue avant « J-10 jours » à 12h.

DROITS D'ENGAGEMENT

Par courrier avant le 1^{er} mars 2019, au golf de Téoula, en nous faisant parvenir le bulletin d'inscription ci-dessous, obligatoirement accompagné du droit d'engagement par chèque à l'ordre du Golf de Téoula, en espèces, par CB à l'accueil ou par téléphone. **La journée d'entraînement est prévu le vendredi 15 mars 2019**, sur réservation des départs auprès du golf de Téoula.

Remise des prix / Classement en Brut uniquement. Les trois premiers joueurs de chaque série seront récompensés.

Comité de l'épreuve / Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Bulletin d'inscription

À retourner avant le 1^{er} mars 2019

NOM PRÉNOM

ADRESSE

TEL. MAIL

DATE DE NAISSANCE CLUB

INDEX LICENCE

**Joueur ABONNÉ et
Proxy Toulouse**

Adulte 40 €

**Joueur ABONNÉ UGolf 5/7
et hors Toulouse**

Adulte 60 €

Joueur NON ABONNÉ

Adulte 80 €